

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

CONFLIT DU BOIS D'ŒUVRE : Nous devons soutenir la pérennité de notre industrie forestière

Abitibi-Témiscamingue, le 12 décembre 2017 – Les Chambres de commerce de l'Abitibi-Témiscamingue s'unissent à la Fédération des chambres de commerce du Québec pour déplorer la décision injustifiée de la Commission américaine internationale pour le commerce (USITC) de se ranger derrière les arguments de la Coalition américaine du bois d'œuvre à l'effet que les exportations canadiennes lui portent préjudice.

« Il est malheureux que nous devions, encore une fois, en appeler aux tribunaux pour confirmer que le régime forestier québécois est conforme aux ententes de commerce. Il est essentiel de soutenir nos entreprises, alors que les américains ont confirmé leur décision qui nuit à notre industrie du bois d'œuvre », déclare Stéphane Forget, président-directeur général de la FCCQ.

Rappelons que cette décision survient après que Washington ait diminué légèrement les tarifs à la frontière imposés plus tôt cette année sur les exportations canadiennes. Ces tarifs ont provoqué une hausse des prix du bois de sciage et, par le fait même, une hausse des coûts pour la construction des maisons aux États-Unis.

L'industrie forestière québécoise exporte annuellement pour près de 9 milliards \$, principalement aux États-Unis et contribue au maintien de milliers d'emplois dans l'ensemble des régions du Québec.

Plus précisément en Abitibi-Témiscamingue, la forêt est une richesse qui contribue considérablement à l'emploi et à notre économie. En 2016, le volume d'emplois forestier se chiffrait à 4 000, ce qui correspond à près de 5,5 % de la main-d'œuvre régionale. De plus, en 2015, le secteur foresterie et exploitation forestière de la région représentait, à lui seul, 23 % du PIB Foresterie et exploitation forestière du Québec (187 M\$ pour la région).

Les chambres de commerce de l'Abitibi-Témiscamingue demandent au gouvernement de défendre cette industrie innovante qui, en plus d'avoir un impact positif sur la balance commerciale, contribue à la création de richesse en Abitibi-Témiscamingue ainsi que dans plusieurs autres régions du Québec.

Source :

Anik Le Marquand / Max Coloma

Fédération des chambres de commerce du Québec

Claudia Mercier, directrice générale

Chambre de commerce et d'industrie d'Abitibi-Ouest

Pour information :

Patrick Perreault, président

Chambre de commerce et d'industrie d'Abitibi-Ouest

Tél. : 819 333-9836

Stéphan Ferron, président

Chambre de commerce de Val-d'Or

Tél. : 819 825-3703

Jean-Claude Loranger, président

Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda

Tél. : 819 727-2000

Yannick Richard, coprésident

Chambre de commerce et d'industrie de Malartic

Tél : 819 757-3338

Joanne Breton, directrice générale

Chambre de commerce et d'industrie du Centre-Abitibi

Tél. : 819 732-8100

Mario Sabourin, président

Chambre de commerce Témis-Accord

Tél : 819 629-8432